

A New-York, par exemple, on a puni plusieurs personnes qui expectoraient dans les tramways.

L'ancienne et modeste affiche : " Il est défendu de cracher par terre " est remplacée par un placard en grandes lettres affiché dans tous les tramways et chemins de Fer de la Ville et est ainsi rédigé : " Cracher sur le plancher est un délit. \$ 500.00 d'amende ou un emprisonnement pour un an, ou les deux peuvent être imposés à la fois. Par ordre du Bureau d'Hygiène. "

D'après les renseignements que j'ai pris du célèbre Dr Knopf, Membre de l'Académie de Médecine de New-York, et partisan sincère de la lutte Anti-tuberculose, je vois que des sociétés pour la prévention de la Tuberculose, se sont formées ici et là.

On bâtit un peu partout des Sanatoria. Le Gouvernement des États-Unis en entretient quelques-uns.

Des Sociétés se sont formées à l'étranger sous la direction de hauts patronages. En France, par exemple, sous la direction de Casimir Perrier, du Professeur Brouardel et Bouchard, Péan, Bartholoni, Grancher, Guyon et beaucoup d'autres sous la Présidence d'Honneur de Mr. le Professeur Brouardel.

Convaincu de votre connaissance de l'imminence du danger de la Tuberculose en Canada, vous approuverez les efforts faits en Europe, et les efforts que nous voulons faire ici pour enrayer, autant que possible, ce terrible fléau, et vous nous accorderez, j'en suis sûr, votre concours.

Chaque année, en Canada, 8.000 personnes succombent à la Tuberculose, maladie d'autant mieux curable qu'elle est, à ces débuts, traitée suivant une série de moyens irréalisables pour les déshérités de la fortune en dehors du Sanatorium,

Le Tuberculeux, de retour chez lui, apprendra à la Ménagère de ne jamais balayer à sec, il lui apprendra à régler l'aération de la chambre. Il lui indiquera les précautions à prendre pour la lessive du linge.